

#04

FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES SÉCURITÉ



éléas
QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL
RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Sauveteur-secouriste du travail (SST) - Initial

Référence SF1



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mettre en oeuvre une action de protection adaptée face à une situation d'accident du travail
- Examiner une victime afin de déceler une urgence vitale, secourir la (les) victime(s) de manière appropriée
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Contribuer à la mise en oeuvre d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la (des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s)



PROGRAMME

- Situer le sauveteur secouriste du travail dans la santé et sécurité au travail
- Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et / ou son environnement
- Repérer les dangers dans une situation de travail et informer son responsable hiérarchique et / ou les personnes chargées de prévention dans l'entreprise ou l'établissement de la situation(s) dangereuse(s) repéré(es)
- Examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en oeuvre de l'action choisie ou du résultat à obtenir
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Secourir



Evaluation

Les critères d'évaluation définis par l'INRS en vue de la délivrance du certificat SST valable 24 mois. Formensa est habilité à dispenser le dispositif SST par l'INRS.

A l'issue de cette évaluation, un « Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail » sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable. Dans les cas où le candidat ne peut mettre en oeuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation.

Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre et valider une session de Maintien et d'Actualisation de ses Compétences (MAC) pour prolonger à nouveau son certificat de 24 mois. Il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place un MAC plus fréquent. Cette formation est sanctionnée par une « Attestation individuelle de fin de formation ».

INFORMATIONS



2 jours (14 heures)



Publics concernés

Futurs sauveteurs-secouristes du travail



Pré-requis

Informez la médecine de travail de son établissement de sa formation SST conformément à l'article R.4624-1 du Code du Travail.



Intervenant

Animation par des Formateurs Sauveteurs Secouristes du Travail certifiés par l'INRS



Moyens pédagogiques

- Face à face pédagogique orienté pratique conforme au programme INRS
- Exposés interactifs
- Etudes de cas
- Mises en situation d'accident du travail simulé



Effectif

4 à 10 participants maximum par session



Tarifs

Intra : 1 200 € HT pour 2 journées d'animation

Inter : 240 € HT tarif / participant

Sauveteur-secouriste du travail (SST) - Maintenance et actualisation des compétences

Référence SF2



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mettre en oeuvre une action de protection adaptée face à une situation d'accident du travail
- Examiner une victime afin de déceler une urgence vitale, secourir la (les) victime(s) de manière appropriée
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Contribuer à la mise en oeuvre d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la (des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s)



PROGRAMME

- Tour de table et retours d'expériences
- Rappel sur la démarche d'intervention du SST à travers la prévention et les secours
- Les évolutions du programme de formation et actualisation des compétences techniques
- Les dernières statistiques des AT/MP dans l'entreprise et au niveau national
- Rappel des principaux enjeux, rappel sur l'analyse des situations dangereuses et des risques spécifiques dans l'entreprise, rappel du mécanisme de survenance de l'AT
- La maîtrise des gestes techniques
- Simulations d'accidents du travail selon les risques de l'entreprise
- Epreuves certificatives : mises en situation des compétences SST sur une situation d'accident



Evaluation

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS en vue de la délivrance du nouveau certificat SST valable 24 mois. A l'issue de cette évaluation, un « Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail » sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable. Formensa est habilité à dispenser le dispositif SST par l'INRS. Dans les cas où le candidat ne peut mettre en oeuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation. Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre et valider une session de Maintenance et d'Actualisation de ses Compétences (MAC) pour prolonger à nouveau son certificat de 24 mois. Il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place un MAC plus fréquent. Cette formation est sanctionnée par une « Attestation individuelle de fin de formation ».

INFORMATIONS



1 jour (7 heures)



Publics concernés

Titulaires du certificat SST



Pré-requis

Informez la Médecine de Travail de son établissement de sa Formation SST conformément à l'article R.4624-1 du Code du Travail.



Intervenant

Animation par des Formateurs Sauveteurs Secouristes du Travail certifiés par l'INRS



Moyens pédagogiques

- Echanges s'appuyant sur des expériences réelles
- Démonstration et application des techniques enseignées
- Livret pédagogique et plan d'intervention INRS
- Mannequins (adulte, enfant, nourrisson)
- Défibrillateur et matériel de soin



Effectif

4 à 10 participants maximum par session



Tarifs

Intra : 680 € HT pour 1 journée d'animation

Inter : 140 € HT / participant

Habilitation électrique - Non électricien

Formation initiale B0 - H0(V)

Référence SF26



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Réaliser en toute sécurité des interventions d'entretien et de dépannage et/ou des travaux d'ordre électrique sur des installations ou équipements électriques
- Respecter ou réaliser la consignation du chargé d'exploitation et les instructions de sécurité
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension ou au voisinage effectué sur des ouvrages ou des installations électriques
- Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension et intervention BT et autres documents associés
- Permettre au stagiaire de réactualiser sa connaissance et sa maîtrise des prescriptions de sécurité électrique de la norme NF C 18-510 selon la tâche qui lui a été confiée
- Permettre à l'employeur de réactualiser et de renouveler le titre d'habilitation électrique ; B1, B1V, B2, B2V, BR, BC, BE mesurage, vérification et essai.



PROGRAMME

Enseignement théorique

- Les nouvelles dispositions réglementaires
- L'évaluation des risques et les équipements de protection
- Les limites, zones et opérations liées
- Les rôles et titres d'habilitation
- Procédure et déroulement des travaux hors tension et des interventions
- La procédure en cas d'accident électrique et d'incendie électrique
- L'exécutant, le chargé de travaux, le chargé de consignation, le chargé d'intervention, le chargé d'opérations spécifiques : rôles et opérations

Enseignement pratique

Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant

- Le repérage des environnements ou locaux à risques
- L'analyse préalable à son intervention
- La mise en oeuvre de ses EPI
- L'application des consignes de sécurité dans le cadre des travaux d'ordre électrique
- La préparation et la direction des travaux d'ordre électrique
- Le balisage de la zone de travaux et sa surveillance
- Les étapes de consignation
- La réalisation de connexions et de déconnexions
- La pose d'une nappe et d'un EPC
- La réalisation d'interventions de dépannage avec nécessité de consignation
- La rédaction des documents et le compte rendu de son activité



Evaluations : acquis et satisfaction

Une évaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510. Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques. Un « avis après formation » à la préparation de l'habilitation du personnel est transmis à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire visé par le formateur.

Cette formation est sanctionnée par une « Attestation individuelle de fin de formation ».

Cette formation fait l'objet d'une mesure de satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés. Le renouvellement de l'habilitation électrique est obligatoire avec une périodicité recommandée de 3 ans. Le contenu et la durée de la formation résultent des symboles d'habilitation visés, du niveau de connaissance et d'expériences de la personne à former, des circonstances que les intéressés sont appelés à rencontrer (opérations, types d'ouvrages, d'installations, nature des risques, niveaux de responsabilité, etc.).

INFORMATIONS



1 jour (7 heures)



Publics concernés

Non électriciens : exécutant des travaux d'ordre non électrique à proximité des installations électriques, chargé de chantier dirigeant des travaux d'ordre non électrique à proximité des installations électriques, exerçant leur métier dans des zones présentant des risques électriques



Pré-requis

Capacités de compréhension des instructions de sécurité (maîtrise orale et écrite de la langue française). Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail et chaussures de sécurité) pour effectuer les travaux pratiques de la formation



Intervenant

Formateur spécialiste des risques professionnels



Moyens pédagogiques

- Echanges s'appuyant sur des expériences vécues
- Mise en application pratique
- Tests théoriques et pratiques
- Moyens audiovisuels
- Livret pédagogique



Effectif

1 à 10 participants maximum par session



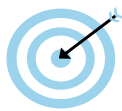
Tarifs

Intra : 750 € HT pour 1 journées d'animation

Habilitation électrique Electricien

Formation initiale B1(V), B2(V), BC, BR, BE

Référence SF8FI



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Réaliser en toute sécurité des interventions d'entretien et de dépannage et/ou des travaux d'ordre électrique sur des installations ou équipements électriques
- Respecter ou réaliser la consignation du chargé d'exploitation et les instructions de sécurité
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension ou au voisinage effectué sur des ouvrages ou des installations électriques
- Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension et intervention BT et autres documents associés
- Permettre au stagiaire de réactualiser sa connaissance et sa maîtrise des prescriptions de sécurité électrique de la norme NF C 18-510 selon la tâche qui lui a été confiée
- Permettre à l'employeur de réactualiser et de renouveler le titre d'habilitation électrique ; B1, B1V, B2, B2V, BR, BC, BE mesurage, vérification et essai.



PROGRAMME

Enseignement théorique

- L'évaluation des risques et les dangers de l'électricité
- Les appareillages en basse tension
- Les limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection
- Les rôles et titres d'habilitation
- Procédure et déroulement des travaux hors tension et des interventions
- Les opérations spécifiques de manoeuvres, mesurages, vérifications et essais
- La procédure en cas d'accident électrique et en cas d'incendie électrique
- L'exécutant : rôle et opérations
- Le chargé de travaux et le chargé de consignation : rôle et opérations
- Le chargé d'interventions générales : rôle et opérations ; BE mesurage, vérification et essai

Enseignement pratique

Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant

- Le repérage des environnements ou locaux à risques
- L'analyse préalable à son intervention
- La mise en oeuvre de ses EPI
- L'application des consignes de sécurité dans le cadre des travaux d'ordre électrique
- La préparation et la direction des travaux d'ordre électrique
- Le balisage de la zone de travaux et sa surveillance
- Les étapes de consignation
- La réalisation de connexions et de déconnexions
- La pose d'une nappe et d'un EPC
- La réalisation d'interventions de dépannage avec nécessité de consignation
- La rédaction des documents et le compte rendu de son activité



Evaluations : acquis et satisfaction

Une évaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510. Programme détaillé sur demande. Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques. Un « avis après formation » à la préparation de l'habilitation du personnel est transmis à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire visé par le formateur.

Le renouvellement de l'habilitation électrique est obligatoire avec une périodicité recommandée de 3 ans. Cette formation est sanctionnée par une « Attestation individuelle de fin de formation ». Cette formation fait l'objet d'une mesure de satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Le contenu et la durée de la formation résultent des symboles d'habilitation visés, du niveau de connaissance et d'expériences de la personne à former, des circonstances que les intéressés sont appelés à rencontrer (opérations, types d'ouvrages, d'installations, nature des risques, niveaux de responsabilité, etc.).

INFORMATIONS



3 jours (21 heures)



Publics concernés

Electricien ou électromécanicien chargé en BT d'exécuter des consignations, diriger des travaux hors tension, d'exécuter des interventions générales, chargé de travaux, ou chargé d'assurer la direction effective des travaux d'ordre électrique ou non



Pré-requis

Disposer et être muni de son titre d'habilitation en cours de validité. Avoir 18 ans et être reconnu apte par la médecine du travail. Maîtrise du français et connaissances élémentaires en électricité recommandée. Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail et chaussures de sécurité) pour effectuer les travaux pratiques de la formation



Intervenant

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes



Moyens pédagogiques

- Echanges s'appuyant sur des expériences vécues
- Mise en application pratique
- Matériel spécifique : gants, tapis et matériels techniques isolants, sousgants, cellule basse tension, VAT
- Tests théoriques et pratiques
- Moyens audiovisuels
- Livret pédagogique



Effectif

1 à 10 participants maximum par session



Tarifs

Intra : 2 200 € HT pour 3 journées d'animation

Habilitation électrique Electricien Recyclage B1(V), B2(V), BC, BR, BE

Référence SF29FI



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Réaliser en toute sécurité des interventions d'entretien et de dépannage et/ou des travaux d'ordre électrique sur des installations ou équipements électriques
- Respecter ou réaliser la consignation du chargé d'exploitation et les instructions de sécurité
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension ou au voisinage effectué sur des ouvrages ou des installations électriques
- Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension et intervention BT et autres documents associés
- Permettre au stagiaire de réactualiser sa connaissance et sa maîtrise des prescriptions de sécurité électrique de la norme NF C 18-510 selon la tâche qui lui a été confiée
- Permettre à l'employeur de réactualiser et de renouveler le titre d'habilitation électrique ; B1, B1V, B2, B2V, BR, BC, BE mesurage, vérification et essai.



PROGRAMME

Enseignement théorique

- Les nouvelles dispositions réglementaires
- L'évaluation des risques et les équipements de protection
- Les limites, zones et opérations liées
- Les rôles et titres d'habilitation
- Procédure et déroulement des travaux hors tension et des interventions
- La procédure en cas d'accident électrique et d'incendie électrique
- L'exécutant, le chargé de travaux, le chargé de consignation, le chargé d'intervention, le chargé d'opérations spécifiques : rôles et opérations

Enseignement pratique

Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant

- Le repérage des environnements ou locaux à risques
- L'analyse préalable à son intervention
- La mise en oeuvre de ses EPI
- L'application des consignes de sécurité dans le cadre des travaux d'ordre électrique
- La préparation et la direction des travaux d'ordre électrique
- Le balisage de la zone de travaux et sa surveillance
- Les étapes de consignation
- La réalisation de connexions et de déconnexions
- La pose d'une nappe et d'un EPC
- La réalisation d'interventions de dépannage avec nécessité de consignation
- La rédaction des documents et le compte rendu de son activité



Evaluations : acquis et satisfaction

Une évaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510. Programme détaillé sur demande. Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques. Un « avis après formation » à la préparation de l'habilitation du personnel est transmis à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire visé par le formateur.

Le renouvellement de l'habilitation électrique est obligatoire avec une périodicité recommandée de 3 ans. Cette formation est sanctionnée par une « Attestation individuelle de fin de formation ». Cette formation fait l'objet d'une mesure de satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Le contenu et la durée de la formation résultent des symboles d'habilitation visés, du niveau de connaissance et d'expériences de la personne à former, des circonstances que les intéressés sont appelés à rencontrer (opérations, types d'ouvrages, d'installations, nature des risques, niveaux de responsabilité, etc.).

INFORMATIONS



1,5 jour (10,5 heures)



Publics concernés

Electricien ou électromécanicien chargé en BT d'exécuter des consignations, diriger des travaux hors tension, d'exécuter des interventions générales, chargé de travaux, ou chargé d'assurer la direction effective des travaux d'ordre électrique ou non



Pré-requis

Disposer et être muni de son titre d'habilitation en cours de validité. Avoir 18 ans et être reconnu apte par la médecine du travail. Maîtrise du français et connaissances élémentaires en électricité recommandée. Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail et chaussures de sécurité) pour effectuer les travaux pratiques de la formation



Intervenant

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes



Moyens pédagogiques

- Echanges s'appuyant sur des expériences vécues
- Mise en application pratique
- Matériel spécifique : gants, tapis et matériels techniques isolants, sousgants, cellule basse tension, VAT
- Tests théoriques et pratiques
- Moyens audiovisuels
- Livret pédagogique



Effectif

1 à 10 participants maximum par session



Tarifs

Intra : 1 100 € HT pour 1 journée et demie d'animation

Habilitation électrique Non électricien Formation initiale BS, BE, HE manoeuvre HTA

Référence SF27



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mettre hors service un équipement électrique
- Effectuer en toute sécurité des manoeuvres d'exploitation d'ordre électrique en BT (réarmement de disjoncteurs)
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique, des risques présentés par les installations et équipements BT
- Appliquer les consignes de sécurité liées aux manoeuvres de réarmement effectuées sur des installations et équipements électriques en BT et HT
- Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation BS, BE et HE manoeuvre HTA



PROGRAMME

Enseignement théorique

- L'évaluation des risques
- Les grandeurs électriques
- Les dangers de l'électricité
- Les mesures de protection
- Les limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection
- Les rôles et titres d'habilitation
- Les outillages et matériels électriques
- La procédure en cas d'accident électrique
- La procédure en cas d'incendie électrique
- Chargé d'opération BE manoeuvre et HE manoeuvre HTA : rôle et opérations
- Chargé d'intervention BS : rôle et opérations

Enseignement pratique

Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.

- La mise hors service d'un équipement
- La manoeuvre d'exploitation
- Le compte rendu de son activité



Evaluations : acquis et satisfaction

Une évaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510. Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques. Un « avis après formation » à la préparation de l'habilitation du personnel est transmis à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire visé par le formateur.

Cette formation est sanctionnée par une « Attestation individuelle de fin de formation ».

Cette formation fait l'objet d'une mesure de satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés. Le renouvellement de l'habilitation électrique est obligatoire avec une périodicité recommandée de 3 ans. Le contenu et la durée de la formation résultent des symboles d'habilitation visés, du niveau de connaissance et d'expériences de la personne à former, des circonstances que les intéressés sont appelés à rencontrer (opérations, types d'ouvrages, d'installations, nature des risques, niveaux de responsabilité, etc.).

INFORMATIONS



2 jours (14 heures)



Publics concernés

Non électriciens : exécutant des travaux d'ordre non électrique à proximité des installations électriques, chargé de chantier dirigeant des travaux d'ordre non électrique à proximité des installations électriques, exerçant leur métier dans des zones présentant des risques électriques



Pré-requis

Avoir 18 ans et être reconnu apte par la médecine du travail. Maîtrise du français et connaissances élémentaires en électricité recommandée.

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail et chaussures de sécurité) pour effectuer les travaux pratiques de la formation



Intervenant

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes



Moyens pédagogiques

- Echanges s'appuyant sur des expériences vécues
- Mise en application pratique
- Matériel spécifique : gants, tapis et matériels techniques isolants, sous-gants, cellule basse tension, VAT
- Tests théoriques et pratiques
- Moyens audiovisuels
- Livret pédagogique



Effectif

1 à 10 participants maximum par session



Tarifs

Intra : 1 400 € HT pour 2 journées d'animation

Habilitation électrique - Non électricien Recyclage B0 - H0(V)

Référence SF27B0R



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Réaliser en toute sécurité des travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques
- Repérer les environnements ou locaux présentant un risque électrique ;
- Se déplacer, évoluer et manipuler du matériel et outillage de façon adaptée en fonction des risques de cet environnement
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions, des consignes de sécurité électrique et des risques présentés par le courant électrique selon la norme NF C 18-510
- Adapter les connaissances acquises aux travaux non électriques pour travailler dans les zones d'environnement électrique
- Permettre à l'employeur de réactualiser et renouveler le titre d'habilitation: B0, H0, H0V



PROGRAMME

En début du module, le formateur fera un retour d'expérience ayant pour objectifs d'analyser les accidents et presque accidents et les pratiques professionnelles.

Enseignement théorique

- Les nouvelles dispositions réglementaires
- L'évaluation des risques
- Les limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection
- Les rôles et titres d'habilitation
- Les outillages et matériels électriques
- La procédure en cas d'accident électrique
- La procédure en cas d'incendie électrique
- Exécutant non électricien B0 H0 H0V : rôle et opérations.

Enseignement pratique

Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant

- Le repérage des environnements ou locaux à risques
- Le déplacement et l'évolution dans cet environnement
- Le comportement adapté en fonction des risques
- La manipulation du matériel et outillage et le compte rendu de son activité



Evaluations : acquis et satisfaction

Une évaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510. Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques. Un « avis après formation » à la préparation de l'habilitation du personnel est transmis à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire visé par le formateur.

Cette formation est sanctionnée par une « Attestation individuelle de fin de formation ».

Cette formation fait l'objet d'une mesure de satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés. Le renouvellement de l'habilitation électrique est obligatoire avec une périodicité recommandée de 3 ans.

Le contenu et la durée de la formation résultent des symboles d'habilitation visés, du niveau de connaissance et d'expériences de la personne à former, des circonstances que les intéressés sont appelés à rencontrer (opérations, types d'ouvrages, d'installations, nature des risques, niveaux de responsabilité, etc.).

INFORMATIONS



1 jour (7 heures)



Publics concernés

Non électriciens : exécutant des travaux d'ordre non électrique à proximité des installations électriques, chargé de chantier dirigeant des travaux d'ordre non électrique à proximité des installations électriques, exerçant leur métier dans des zones présentant des risques électriques



Pré-requis

Disposer et être muni de son titre d'habilitation B0 H0(V) en cours de validité

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail et chaussures de sécurité) pour effectuer les travaux pratiques de la formation



Intervenant

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes



Moyens pédagogiques

- Echanges s'appuyant sur des expériences vécues
- Mise en application pratique
- Tests théoriques et pratiques
- Moyens audiovisuels
- Livret pédagogique



Effectif

1 à 10 participants maximum par session



Tarifs

Intra : 750 € HT pour 1 journée d'animation

Habilitation électrique - Non électricien Recyclage BS, BE, HE manoeuvre HTA

Référence SF30



PROGRAMME

Enseignement théorique

- L'évaluation des risques
- Les grandeurs électriques
- Les dangers de l'électricité
- Les mesures de protection
- Les limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection
- Les rôles et titres d'habilitation
- Les outillages et matériels électriques
- La procédure en cas d'accident électrique
- La procédure en cas d'incendie électrique
- Chargé d'opération BE manoeuvre ou HE manoeuvre : rôle et opérations
- Chargé d'intervention BS : rôle et opérations

Enseignement pratique

Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant

- La mise hors service d'un équipement
- La manoeuvre d'exploitation
- Le compte rendu de son activité



Evaluations : acquis et satisfaction

Une évaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510. Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques. Un « avis après formation » à la préparation de l'habilitation du personnel est transmis à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire visé par le formateur.

Cette formation est sanctionnée par une « Attestation individuelle de fin de formation ».

Cette formation fait l'objet d'une mesure de satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés. Le renouvellement de l'habilitation électrique est obligatoire avec une périodicité recommandée de 3 ans.

Le contenu et la durée de la formation résultent des symboles d'habilitation visés, du niveau de connaissance et d'expériences de la personne à former, des circonstances que les intéressés sont appelés à rencontrer (opérations, types d'ouvrages, d'installations, nature des risques, niveaux de responsabilité, etc.).



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mettre hors service un équipement électrique
- Rendre compte de son activité
- Effectuer en toute sécurité des manoeuvres d'exploitation d'ordre électrique en BT (réarmement de disjoncteurs)
- Permettre au stagiaire de réactualiser sa connaissance et maîtrise des prescriptions de sécurité électrique selon la tâche qui lui a été confiée
- Permettre au stagiaire d'intégrer les principales modifications de la norme NF C 18-510
- Permettre à l'employeur de réactualiser et de renouveler le titre d'habilitation électrique BS / BE et HE manoeuvre HTA

INFORMATIONS



1,5 jour (10,5 heures)



Publics concernés

Non électriciens : exécutant des travaux d'ordre non électrique à proximité des installations électriques, chargé de chantier dirigeant des travaux d'ordre non électrique à proximité des installations électriques, exerçant leur métier dans des zones présentant des risques électriques



Pré-requis

Disposer et être muni de son titre d'habilitation en cours de validité. Avoir 18 ans et être reconnu apte par la médecine du travail. Maîtrise du français et connaissances élémentaires en électricité recommandées.

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail et chaussures de sécurité) pour effectuer les travaux pratiques de la formation



Intervenant

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes



Moyens pédagogiques

- Echanges s'appuyant sur des expériences vécues
- Mise en application pratique
- Matériel spécifique : gants, tapis et matériels techniques isolants, sous-gants, cellule basse tension, VAT
- Tests théoriques et pratiques
- Moyens audiovisuels



Effectif

1 à 10 participants maximum par session



Tarifs

Intra : 1 080 € HT pour 1 journée et demie d'animation

Incendie Equipier de première intervention (EPI)

Référence SF6



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Etre capable de donner l'alerte rapidement, d'utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un feu
- Connaissance du signal d'alarme, des cheminements et de la conduite à tenir pour mener efficacement une évacuation



PROGRAMME

Théorie

- Rôle et place de l'EPI au sein d'une entreprise
- Instruction théorique de base sur l'incendie et notion d'évacuation
- Les conséquences et causes d'un incendie dans l'entreprise :
 - Le triangle de feu
 - Les classes de feu
 - Les modes de propagation
 - Les agents extincteurs et les différents procédés d'extinction
 - Les moyens de secours
 - L'organisation de l'intervention
 - Les règles de sécurité

Pratique

- Visite de l'entreprise et repérage des installations de sécurité
- Manipulation des différents types d'extincteurs sur feux réels (par chaque stagiaire)

INFORMATIONS



0,5 jour (3,5 heures)



Publics concernés

Toute personne pouvant être amenée à intervenir face à un départ de feu désignée par le responsable d'établissement, conformément au code du travail



Pré-requis

Informez la médecine de travail de son établissement de sa formation SST conformément à l'article R.4624-1 du Code du Travail.



Intervenant

Formateur spécialiste de la sécurité incendie



Moyens pédagogiques

- Appors théoriques
- Démonstrations
- Exercices pratiques sur feux réels avec extincteur



Effectif

1 à 10 participants maximum par session



Evaluations

Validation des apprentissages en fin de formation (quiz), questionnaire d'évaluation de la qualité de la formation
Une attestation de fin de formation est remise à l'issue de la session



Tarifs

Intra : 650 € HT pour 1 demi-journée d'animation

Incendie- Equipier de première intervention en unité mobile

Référence SF3



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les notions élémentaires et avancées de naissance et de propagation d'un incendie
- Savoir choisir et utiliser judicieusement le moyen de lutte le plus approprié, maîtriser les procédures d'évacuation ainsi que les techniques et conduites à tenir permettant d'éteindre efficacement un début d'incendie
- Comprendre l'importance de la prévention dans la lutte contre l'incendie



PROGRAMME

Théorie

- Connaissance de l'établissement, ses risques et ses moyens de lutte contre l'incendie
- La connaissance parfaite des consignes de sécurité
- Les différentes alarmes
- La procédure l'alerte
- La théorie du feu :
 - Les causes
 - Les mécanismes
 - Les classes de feu
 - Les procédures d'extinction
- Les modes de propagation du feu
- Les fumées et leurs effets sur l'homme
- Conduite à tenir face à une personne brûlée ou intoxiquée par des fumées
- Les moyens d'extinction :
 - Les types d'extincteurs
 - RIA : principe de fonctionnement, mise en oeuvre, les procédures d'extinction
- Evacuation :
 - Le rôle du guide file et du sere file
 - Les points de rassemblement

Pratique

- Exercice d'extinction sur feux réels avec différents types d'extincteurs
- Analyse des exercices et axes d'amélioration donnés par le formateur
- Visite de l'établissement, repérage des circuits d'évacuation et du matériel incendie

INFORMATIONS



0,5 jour (3,5 heures)



Publics concernés

Tout public



Pré-requis

Informar la médecine de travail de son établissement de sa formation SST conformément à l'article R.4624-1 du Code du Travail.



Intervenant

Formateur spécialiste de la sécurité incendie



Moyens pédagogiques

- Exposés interactifs
- Etudes de cas
- Démonstrations
- Exercices sur feux réels



Effectif

1 à 8 participants maximum par session



Evaluation

Validation des apprentissages en fin de formation (quiz), questionnaire d'évaluation de la qualité de la formation
Une attestation de fin de formation est remise à l'issue de la session



Tarifs

Intra : 1 200 € HT la demi-journée d'animation et d'utilisation de l'unité mobile

Incendie

Guide file et serre-file

Référence SF32



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître la démarche de prévention
- Etre capable de maîtriser la gestion de l'évacuation d'un site en sécurité ou de la mise en sécurité des occupants

PROGRAMME

Théorie

- La démarche prévention :
 - Les causes d'évacuation
 - L'identification des locaux à risques
 - Connaissances des consignes de sécurité dans les locaux
 - Modes de propagation et ses conséquences
- Rappels des moyens de lutte contre l'incendie :
 - La réglementation
 - Les moyens de détections d'alarme et d'alerte
 - La signalisation
- La gestion de l'évacuation :
 - Les moyens matériels et humains
 - Le rôle du guide file, du serre file, de l'EPI et du chargé d'évacuation

Pratique

- Visite des lieux par les stagiaires et le formateur afin de vérifier la mise en application des consignes d'évacuation
- Reconnaissance des cheminements utilisables

INFORMATIONS



0,5 jour (4 heures)



Publics concernés

Tout public



Pré-requis

Informez la médecine de travail de son établissement de sa formation SST conformément à l'article R.4624-1 du Code du Travail.



Intervenant

Formateur qualifié



Moyens pédagogiques

- Appors théoriques
- Moyens audiovisuels



Effectif

1 à 10 participants maximum par session



Evaluations

Validation des apprentissages en fin de formation (quiz), questionnaire d'évaluation de la qualité de la formation
Une attestation de fin de formation est remise à l'issue de la session



Tarifs

Intra : 650 € HT pour 1 demi-journée d'animation

Incendie- Manipulation des extincteurs

Référence SF5



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Etre capable d'utiliser les moyens de première intervention de lutte contre un début d'incendie
- Connaître les gestes théoriques et pratiques concernant la sécurité incendie dans leur milieu professionnel.



PROGRAMME

Théorie

- Notions élémentaires de prévention :
 - Identification des risques
 - Signalisation
- Naissance et propagation d'un incendie :
 - Le triangle du feu
 - Les différents types de propagation
- Moyens de lutte contre l'incendie :
 - Les classes de feux
 - Les procédés d'extinction
 - Les extincteurs
 - Les autres moyens d'extinction

Pratique

Manipulation des différents types d'extincteurs sur feux réels. Tous les exercices pratiques se déroulent sous la responsabilité du client à qui il appartient de nous indiquer les conditions particulières (risque de propagation d'un incendie dont notre formateur n'aurait pas connaissance).

Attention ! Pendant certaines périodes de l'année ou dans certains lieux, la réalisation d'un feu nu est soumise à autorisation. Les foyers ne seront réalisés que par notre formateur.

INFORMATIONS



1/4 jour (2 heures)



Publics concernés

Tout public



Pré-requis

Informez la médecine de travail de son établissement de sa formation SST conformément à l'article R.4624-1 du Code du Travail.



Intervenant

Formateur spécialiste de la sécurité incendie



Moyens pédagogiques

- Bac à feu
- Extincteurs de différents types
- Matériel audiovisuel



Effectif

1 à 10 participants maximum par session



Evaluation

Validation des apprentissages en fin de formation (quiz), questionnaire d'évaluation de la qualité de la formation
Une attestation de fin de formation est remise à l'issue de la session



Tarifs

Intra : 550 € HT la demi-journée d'animation

Initiation aux 1ers secours et à l'utilisation du défibrillateur

Référence SF4



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Prendre conscience de l'importance du rôle du citoyen en tant que premier maillon de la chaîne des secours
- Avoir les bons réflexes en cas d'accident
- Être capable d'agir sur une victime présentant une ou plusieurs atteintes vitales
- Pratiquer une réanimation cardio-pulmonaire
- Utiliser un « Défibrillateur Automatisé Externe »



PROGRAMME

- Protéger et intervenir en sécurité sur une zone d'accident
- Pratiquer l'examen des fonctions vitales sur une victime
- Savoir alerter les SST présents dans l'entreprise ou les secours spécialisés
- Être capable de mettre en oeuvre les gestes de premiers secours sur une victime (adulte, enfant, nourrisson) présentant :
 - Un saignement abondant
 - Une obstruction totale ou partielle des voies aériennes (étouffement)
 - Une inconscience mais qui respire
 - Mise en position latérale de sécurité d'une victime
 - Une inconscience et qui ne respire pas ou de façon anormale
 - Pratique de la Réanimation Cardio-Pulmonaire
 - Pose et utilisation du Défibrillateur Automatisé Externe.

INFORMATIONS



1 jour (7 heures)



Publics concernés

Tout public



Pré-requis

Informez la médecine de travail de son établissement de sa formation SST conformément à l'article R.4624-1 du Code du Travail.



Intervenant

Animation par des Formateurs Sauveteurs Secouristes du Travail certifiés par l'INRS ou des formateurs PSC1



Moyens pédagogiques

- Echanges s'appuyant sur des expériences réelles
- Démonstration et application des techniques enseignées
- Fiche synthèse (gestes de secours)
- Mannequins (adulte, enfant, nourrisson)
- Défibrillateur et matériel de soin



Effectif

4 à 10 participants maximum par session



Evaluation

Validation des apprentissages en fin de formation (quiz), questionnaire d'évaluation de la qualité de la formation
Une attestation de fin de formation est remise à l'issue de la session



Tarifs

Intra : 650 € HT 1 journée d'animation

Risques du travail en hauteur

Référence SF25



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Prendre conscience de l'importance du rôle du citoyen en tant que premier maillon de la chaîne des secours
- Avoir les bons réflexes en cas d'accident
- Être capable d'agir sur une victime présentant une ou plusieurs atteintes vitales
- Pratiquer une réanimation cardio-pulmonaire
- Utiliser un « Défibrillateur Automatisé Externe »



PROGRAMME

- Protéger et intervenir en sécurité sur une zone d'accident
- Pratiquer l'examen des fonctions vitales sur une victime
- Savoir alerter les SST présents dans l'entreprise ou les secours spécialisés
- Être capable de mettre en oeuvre les gestes de premiers secours sur une victime (adulte, enfant, nourrisson) présentant :
 - Un saignement abondant
 - Une obstruction totale ou partielle des voies aériennes (étouffement)
 - Une inconscience mais qui respire
 - Mise en position latérale de sécurité d'une victime
 - Une inconscience et qui ne respire pas ou de façon anormale
 - Pratique de la Réanimation Cardio-Pulmonaire
 - Pose et utilisation du Défibrillateur Automatisé Externe.

INFORMATIONS



1 jour (7 heures)



Publics concernés

Tout public



Pré-requis

Informez la médecine de travail de son établissement de sa formation SST conformément à l'article R.4624-1 du Code du Travail.



Intervenant

Animation par des Formateurs Sauveteurs Secouristes du Travail certifiés par l'INRS ou des formateurs PSC1



Moyens pédagogiques

- Echanges s'appuyant sur des expériences réelles
- Démonstration et application des techniques enseignées
- Fiche synthèse (gestes de secours)
- Mannequins (adulte, enfant, nourrisson)
- Défibrillateur et matériel de soin



Effectif

4 à 10 participants maximum par session



Evaluation

Validation des apprentissages en fin de formation (quiz), questionnaire d'évaluation de la qualité de la formation
Une attestation de fin de formation est remise à l'issue de la session



Tarifs

Intra : 750 € HT 1 journée d'animation

Devenir Responsable de la Sécurité

Référence RS64



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir les principales notions concernant l'hygiène, la sécurité et la sûreté nécessaires à l'exercice de la fonction de responsable sécurité
- Veiller au respect des principales règles de sécurité



PROGRAMME

Le cadre juridique

Les textes législatifs et réglementaires
Les principes généraux de prévention

La responsabilité juridique et le droit pénal

Les rôles et responsabilités respectives dans la structure
La délégation de pouvoir
Les responsabilités civiles et pénales

L'évaluation des risques professionnels et le Document Unique

Les préalables essentiels à l'évaluation des risques professionnels
La connaissance des postes, activités et situations de travail
La décomposition des exigences concernant le Document Unique
La détermination des actions d'amélioration et leur suivi
La revue du Document Unique : un outil d'amélioration continue
Cas pratique : à partir des données fournies, les participants identifient les dangers, évaluent les risques, établissent le Document Unique et proposent un programme de prévention

Les conseillers en prévention

L'inspection du travail
Le service prévention des CARSAT
Le médecin du travail
Le service sécurité de l'entreprise
Les organismes de contrôle
Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
Rôle et missions
Fonctionnement et moyens

Les accidents de travail et les maladies professionnelles

Les définitions
La gestion des coûts
Les paramètres et indicateurs

L'organisation de la prévention des risques dans l'entreprise, son intégration dans le travail et la gestion des Ressources Humaines

Les référentiels existants
Le management intégré ou système QSE (Qualité, Sécurité, Environnement)
La structuration du système : de la politique de la Direction à l'Amélioration Continue

INFORMATIONS



5 Jours (35 Heures)



Publics concernés

Toute personne (cadres, agents de maîtrise...) prenant en charge le pilotage de l'hygiène et de la sécurité dans une PME



Pré-requis

Aucun



Intervenant

Consultant spécialisé dans les approches sécurité, conditions de travail et sûreté



Tarifs

Inter : 2390€ HT tarif/participants

Les principaux outils de prévention

L'analyse de risque
Le plan de prévention
Les audits
L'analyse des incidents et accidents
La communication et l'animation interne
Cas pratiques : les participants rédigent un plan de prévention, identifient les causes d'un accident du travail, et proposent un plan d'action

La sûreté des biens et des personnes

Sûreté des accès physiques
Sûreté des échanges immatériels
Prise en compte et gestion des alertes

Les outils de la sûreté

L'arbre des défaillances
Les approches de type " FMDS "
Les approches de type AMDEC